Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association

Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 30 (1958)

Heft: 1

Artikel: Une innovation intéressante : création d'une centrale d'achats pour les

coopératives d'habitation

Autor: Weiss, M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-124725

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une innovation intéressante

Création d'une centrale d'achats pour les coopératives d'habitation

Dans sa séance du 23 novembre 1957, le Comité central de l'Usal a été saisi d'un projet de création d'une centrale d'achats destinée à procurer un certain nombre d'appareils à des prix intéressants aux sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'Usal, et l'a approuvé à l'unanimité.

Cette initiative vient à son heure, car toute une série de fournitures et d'appareils sont en fait cartellisés d'une façon tellement stricte qu'il est même interdit aux fabricants de ces appareils de fournir directement aux sociétés sous peine d'être boycottés par les grossistes et même par les installateurs (appareilleurs, ferblantiers, électriciens, etc.). Tout essai de créer une centrale d'achats a été jusqu'à maintenant voué à l'insuccès.

Le fait qu'une initiative contre les cartels va venir en votation publique en janvier a-t-il fait réfléchir ces trusts d'un genre spécial? C'est possible!

Voici, dans ses grandes lignes, traduit de l'allemand, comment fonctionnera cette organisation coopérative d'achats, dont l'initiative revient à l'Union suisse des coopératives de consommation à Bâle (USC):

- Une commission d'achats collectifs est créée, ainsi qu'un office de fournitures ayant son siège au secrétariat de l'Usal à Winterthour.
- 2. La tâche principale de cet office est de distribuer aux sociétés coopératives d'habitation le catalogue de fournitures édité par l'USC, et de centraliser les commandes à remettre à cette organisation. Il doit aussi essayer d'obtenir des réductions de prix des fournisseurs en leur remettant des commandes collectives, dans le cas où la fourniture par l'USC n'est pas possible.
- L'office créé par l'Usal devrait négocier directement avec les associations de fournisseurs d'appareils sanitaires et électriques en vue d'obtenir la possibilité de procéder à des achats collectifs.

Les considérations suivantes ont été émises par la Commission d'étude à l'appui de ses propositions:

La création d'un dépôt n'est pas recommandable, car cela renchérit le coût d'achat d'au moins 15%.

L'organisation de la centrale d'achats doit être simple. Tout d'abord, il faudra limiter fortement le nombre des types d'appareils, fournitures, etc. Un contrat serait à conclure avec un ou deux fournisseurs seulement.

L'USC s'est déclarée d'accord d'éditer une liste-prospectus avec indication des rabais pour commandes de 100 à 500 unités (de chaque type). Une circulaire sera adressée aux sections de l'Usal à ce sujet.

Les modalités ci-dessus concernent principalement la livraison aux sociétés coopératives affiliées à l'USC.

Toutefois, l'extension aux coopératives de construction et d'habitation doit être possible et aurait l'avantage de permettre des commandes plus importantes jouissant de rabais plus substantiels.

En tout état de cause, il faut absolument arriver à limiter la hausse du coût de la construction en général, hausse qui n'arrête pas depuis plus d'une année, et qui rend de plus en plus difficile la construction de logements économiques à loyers supportables par les salariés.

La puissance d'achat des coopératives d'habitation représente un tel chiffre qu'on doit arriver à lui faire jouer un rôle

modérateur dans ce domaine, si on l'organise rationnellement. Et comme dans bien des cas, rappelons-nous le proverbe: L'union fait la force.

M. WEISS

Président de la Société coopérative d'habitation, Lausanne

Bibliographie

«Architecture 1957. Formes et fonctions.» Revue suisse romande. 4º année.

Le quatrième numéro de cette revue s'est donné pour tâche, comme les précédents, de faire le point des idées qui règnent en architecture, et de montrer les principales réalisations et les projets les plus significatifs de l'année 1957. On sait trop que ces idées sont loin d'avoir triomphé, non seulement dans le public, toujours peu perméable aux conceptions nouvelles qui dérangent ses habitudes, mais parmi les architectes et les artistes eux-mêmes, trop souvent heureux d'obéir à une plus fructueuse routine. Pour constater cette immobilité, un des auteurs chargés de parler du mobilier d'aujourd'hui, a eu l'idée de rappeler les mots que prononçait Le Corbusier en 1925:

«De jour en jour, l'industrie produit des objets de parfaite convenance, parfaitement utiles et dont un luxe véritable et qui flatte notre esprit se dégage de l'élégance de leur conception, de la pureté de leur exécution et de l'efficacité de leurs services. Cette perfection rationnelle et cette détermination précise, particulières à chacun d'eux, créent entre eux les liens

Pour votre

Chauffage au mazout

les spécialistes : E. CANOVA & FILS

Serrurerie, mécanique, chaudronnerie, appareillage, installateurs, représentants des brûleurs **Cuenod**, services d'entretien. LAUSANNE - Borde 18 - Tél. 24 06 77

E WEBER Grand choix ménagers et

ÉLECTRICITÉ

Grand choix d'appareils ménagers et lustrerie

LAUSANNE RUE NEUVE 3 TÉLÉPHONE 23 46 97

RADIO Je vois tout

fait de chaque lecteur un ami...